



NOTE DU BCC SUR L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Juin 2021

NOTE DU BCC SUR L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ

I. Introduction

L'allègement de la pauvreté est une composante importante du développement économique et social. Bien que la plupart des pays en développement aient connu des progrès significatifs en ce qui concerne l'allègement de la pauvreté au cours des dernières décennies, le niveau de pauvreté reste encore élevé dans de nombreux pays. Les pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie représentent notamment près de la moitié du total des pauvres vivant dans les pays en développement. Vingt et un des quarante-six pays figurant sur la liste des pays les moins avancés sont membres de l'OCI et la pauvreté est un problème très grave dans ces pays.

La récente pandémie de la COVID-19 a perturbé les économies et aggravé l'état de la pauvreté dans le monde. Paralyant la vie quotidienne à bien des égards, l'épidémie a des effets dévastateurs sur l'économie mondiale, entraînant une récession et une contraction. La plupart des entreprises ont des difficultés à poursuivre leurs activités et un grand nombre de personnes ont perdu leur emploi. La situation des pauvres est beaucoup plus fragile. En raison de la stagnation des affaires dans le secteur agricole en raison des mesures telles que les restrictions de voyage, les couvre-feux, les quarantaines, etc., les produits alimentaires deviennent inaccessibles pour les pauvres. Par conséquent, l'épidémie devrait aggraver les chiffres de la pauvreté dans le monde au cours de la période à venir. Les estimations suggèrent que l'épidémie est susceptible de provoquer la première augmentation de la pauvreté mondiale depuis 1998, avec environ 120 millions de pauvres supplémentaires dans le monde, dont 60 % vivant en Asie du Sud.¹

En raison de la rapide propagation de la Covid-19 ainsi que des taux d'hospitalisation et de mortalité élevés, la plupart des pays ont adopté plusieurs mesures dont les contrôles des voyages internationaux, la fermeture des écoles et des lieux de travail, les restrictions sur les rassemblements et les événements publics, les restrictions de transports publics, les contraintes concernant la libre circulation interne, etc.

Les mesures extrêmes prises pour contenir la propagation de l'épidémie du coronavirus, qui sont bien sûr nécessaires pour prévenir ou ralentir la contagion du virus, ont eu des effets négatifs importants sur l'offre et la demande de biens et services, entraînant une forte augmentation du chômage et une forte baisse de l'activité économique mondiale. La pandémie de la Covid-19 a causé la plus grave crise économique depuis la Grande Dépression de 1929 et a touché démesurément les groupes les plus vulnérables.

De nombreux secteurs sont gravement touchés par l'épidémie, de la production industrielle à l'éducation et à l'agriculture, et, en particulier, le système de santé, le secteur des transports et le tourisme. Toutes ces difficultés économiques imprévues pèsent également sur les budgets des États et rendent difficile l'acheminement de l'aide nécessaire aux pauvres et à ceux qui ont perdu leur emploi ou aux commerçants et PME ayant vu leur volume commercial diminuer.

II. Efforts d'Allègement de la Pauvreté au sein du COMCEC

L'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim dans les pays membres est l'objectif stratégique de la Stratégie du COMCEC dans le domaine de l'allègement de la pauvreté. Compte tenu des influences dévastatrices de la COVID-19 entraînant une augmentation terrifiante du nombre de

¹ <https://blogs.worldbank.org/opendata/updated-estimates-impact-covid-19-global-poverty-looking-back-2020-and-outlook-2021>

pauvres dans le monde, le Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté du COMCEC a consacré en 2021 ses deux réunions à discuter des impacts socio-économiques de la pandémie.

Dans ce cadre, depuis la 36^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté du COMCEC a tenu sa 16^{ème} Réunion et s'est focalisé sur les impacts socio-économiques de la pandémie de la COVID-19.

A. La Covid-19 et ses Effets Négatifs sur les Inégalités Socio-économiques dans les Pays Membres de l'OCI

(16^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté)

La 16^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté s'est tenue virtuellement le 24 mai 2021, sur le thème « La Covid-19 et ses Effets Négatifs sur les Inégalités Socio-économiques dans les Pays Membres de l'OCI ».

Un rapport de recherche sur le même thème est en cours de préparation pour deux réunions consécutives du GTAP du COMCEC (16^{ème} et 17^{ème} réunions). Alors que la première version préliminaire du rapport a été soumise à la 16^{ème} réunion du GTTC, la version finale du rapport sera soumise à la 17^{ème} réunion du GTTC, qui se tiendra en octobre 2021. L'objectif principal de l'étude est d'examiner les tendances mondiales de la COVID-19 et les principaux défis pour les pays membres, de mettre en évidence les principales lacunes en matière de données et les problèmes statistiques connexes, d'évaluer les politiques existantes et enfin de soumettre des recommandations importantes.

Le rapport préliminaire souligne que la nature des chocs frappant les pays en développement pendant la pandémie présente certaines caractéristiques spécifiques qui conduisent à l'accumulation de risques socio-économiques à différents niveaux. Ces risques sont également très importants pour la plupart des pays de l'OCI. Les pertes de revenus et de production projetées et estimées sont considérables pour les économies qui dépendent largement des exportations de produits de base, des revenus du tourisme, des transferts de fonds ainsi que pour celles dont les capacités fiscales sont limitées. En outre, la reprise attendue après les fortes pertes initiales devrait laisser des dégâts permanents sur le statut socio-économique des groupes défavorisés, tels que les travailleurs peu qualifiés, les femmes et les jeunes. Ces conséquences asymétriques ont particulièrement eu un impact négatif sur la pauvreté, l'égalité des sexes, l'éducation, la protection sociale, les réfugiés/PDI, les habitants des bidonvilles, le marché du travail, les transferts de fonds, le commerce international, le prix des produits de base, l'insécurité alimentaire et les dimensions du tourisme dans les économies de l'OCI.

Le rapport est disponible sur le site Internet du COMCEC. (www.comcec.org)

B. Financement de Projet du COMCEC

Le Financement de Projet (FPC) est l'autre instrument important de la Stratégie du COMCEC. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent répondre à la coopération multilatérale et doivent être conçus en fonction des objectifs et des résultats attendus définis par la Stratégie en

ce qui concerne l'allègement de la pauvreté. Les projets jouent également un rôle important dans la mise en œuvre des recommandations politiques formulées par les pays membres lors des réunions du GTTC.

Dans le cadre du 7^{ème} Appel à Propositions de Projets, 3 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Cependant, ces projets ne sont pas encore achevés en raison des retards dus aux restrictions des voyages internationaux imposées par la pandémie de la COVID 19. Par conséquent, ces projets devraient être finalisés en 2021.

Le projet du Bénin, intitulé « Pilotage de l'EFTP dans les Pays Sélectionnés de l'OCI », vise à assurer une meilleure gouvernance institutionnelle et une gestion efficace des institutions de l'EFTP conformément à la stratégie de développement du système en partenariat avec la Gambie, le Niger et la Turquie. Le projet prévoit également une visite d'étude en Gambie pour apprendre les compétences enseignées dans les institutions de l'EFTP gambiennes et pour observer le lien entre les exigences industrielles et le programme d'études orienté vers l'emploi. Une formation est aussi prévue pour apprendre les stratégies, les modèles de gouvernance et les processus de mise en œuvre du système de l'EFTP dans les pays partenaires.

Le projet gambien « Intégration de l'Enseignement de l'Entrepreneuriat dans les Programmes Scolaires » vise à intégrer l'entrepreneuriat et le développement des compétences dans les programmes scolaires ainsi qu'à fournir un matériel pédagogique alternatif aux étudiants afin d'accroître leur productivité. Les partenaires du projet sont la Sierra Leone et le Nigeria. Le projet consiste en un atelier de rédaction de matériel d'enseignement et d'apprentissage pour le programme scolaire et la préparation de matériel pédagogique promotionnel sur l'entrepreneuriat et le développement des compétences à distribuer dans les régions cibles de la Gambie.

Le projet turc « Renforcement des Capacités Humaines dans le Secteur de la Santé et Création d'un Groupe de Travail d'Intervention » vise à renforcer les capacités de la main-d'œuvre humaine pour les pays partenaires, le Soudan, la Somalie et le Niger. Le projet consiste en une formation sur les urgences sanitaires afin d'établir une méthodologie de mise en œuvre commune pour les pays partenaires.
